



TAXONOMIE ET REGROUPEMENT GENETIQUE DE L'AGRO-DIVERSITE : l'exemple du blé.

Benlaribi M.

Laboratoire de Développement et Valorisation des Ressources Phylogénétiques

Département de Biologie et Ecologie végétales

Fac .S.N.V–Université Mentouri Constantine 1

benlaribi_mos@yahoo.fr

Résumé :

Science de la classification des êtres vivants qui rassemble ces derniers en groupes hiérarchisés selon leur ressemblance ou leur parenté, la taxonomie (taxinomie) se base sur la réduction du nombre d'individus à des proportions maniables. Pour classer par ressemblance, il faut donc suivre les méthodes de description préconisées. Ainsi, la description botanique est fondamentale pour la classification des végétaux. Cependant, les taxonomistes divergent énormément dans leur habileté à trouver les caractères idéaux pour regrouper les plantes et divergent aussi dans leurs aptitudes à les décrire d'une manière simple, claire et homogène.

Par ailleurs, de larges affinités génétiques sont établies révélant l'histoire évolutive des espèces végétales. Si notre taxonomie est véritablement bien fondée, les plantes placées dans un genre donné seront plus proches entre-elles que celles d'un autre genre. Il en est de même pour celles appartenant à une même famille. Or, certaines informations accumulées indiquent que la distribution géographique, la variation morphologique, l'affinité génétique, l'aptitude au croisement, le bon appariement des chromosomes et la fertilité des hybrides apportent beaucoup à cette science. Darwin a déjà fait remarquer en 1897 que « les Botanistes ont négligé les variétés cultivées. Il les ont considérées trop peu dignes de leur intérêt ». Par ailleurs, des confusions et des divergences sont relevées à différents niveaux génétiques, spécifiques, voire intraspécifiques. L'exemple du blé est constructif dans la mesure où Percival (1921) a identifié deux espèces au moment où Bowden (1959) distingue trois, et Jackubziner et Dorofeev en 1968 dénombrent vingt-quatre, alors que tous ont travaillé sur le même matériel végétal. L'*Aegilops* est considéré comme Genre par certains et inclus dans le Genre *Triticum* par d'autres. Le blé dur qui a été reconnu comme unité spécifique par Desfontaines en 1798 dans la « flora atlantica » a été décrit parfaitement par Percival en 1921.

De nombreux auteurs ont essayé de classer les blés durs (*Triticum durum* Desf.) en utilisant des critères différents : Grignac (1965) a proposé une classification liée, principalement à la distribution géographique et basée sur les caractères morphologiques de l'espèce. Il distingue alors trois sous espèces :

- la ssp. mediterraneum ;
- la ssp. syriacum ;
- la ssp. europeum.

Cependant, un mode de classement basé sur le degré de combinaison chromosomique et les possibilités génétiques d'obtention de fertiles descendants est proposé plus récemment par Harlan et deWet (1971). Il s'agit là de fournir une base génétique à la classification des plantes cultivées. Ainsi, 4 groupes génétiques (pools géniques) sont proposés depuis près de 5 décennies déjà. Les possibilités d'exploiter ce mode de regroupement en amélioration des plantes et dans le but de renforcer la classification taxonomique sont discutées.

Mots clés : classification taxonomique, pools géniques, espèce, *Triticum durum* Desf.